
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 MARS

BUDGET 2024 : UN BUDGET VIGILANT POUR L'AVENIR

Les orientations budgétaires débattues en janvier dernier ont préconisé l'élaboration d'un budget 2024 eu égard au contexte international instable et aux conséquences de l'inflation. Les dernières annonces du Ministre du budget qui réduit le taux du PIB de 4% par rapport au projet de loi de finances initial milite pour cette posture prudente.

Les solutions d'économies et de ressources issues des groupes de travail des élus ont porté leur fruit puisque le budget 2024 s'équilibre **SANS AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION.**

Ainsi en 2024, Saint-Lô Agglo poursuit sa politique d'investissement sur les engagements déjà pris dans le projet de territoire sans projets nouveaux.

MAIS, les perspectives budgétaires des prochaines années témoignent d'un infléchissement sensible de l'autofinancement dû au contexte inflationniste persistant et à un parc immobilier important qui pour certains équipements est obsolète.

De plus, les éléments suivants rendent nécessaires la **RÉOUVERTURE D'UN TRAVAIL SUR LES CAPACITÉS FINANCIÈRES DE L'AGGLO :**

- Le président s'est engagé à requestionner la **contribution des communes** (10€/hab) qui apporte une ressource de + de 600 000€
- Il faut noter la fin de **l'aide du SDEM50** liée aux coûts énergétiques en 2025.
- La **recette exceptionnelle** en 2024 liée à la **vente du siège** Rue Tocqueville
- La **baisse de la recette liée à la fraction de TVA** liée à une croissance plus faible (*nb : la fraction de TVA est issue d'un impôt national qui se substitue au rendement de l'impôt local*).

Cette réflexion financière sera essentielle si l'Agglo veut être au rendez-vous des grands défis et renouer avec une action plus stratégique sur :

- L'habitat
- Le développement économique
- La jeunesse
- Les transitions
- Les mobilités

LE CONTEXTE POUR CONSTRUIRE LE BUDGET 2024

Un contexte international et des perspectives qui incitent à la prudence budgétaire

- Une croissance mondiale faible et inégale : conséquence de la crise sanitaire du COVID-19, de la guerre en Ukraine et de la crise énergétique, du réarmement des nations qui pèse sur les budgets.
- En France : une sortie progressive de l'inflation mais sans récession avec un impact sensible sur les charges de fonctionnement
- Des incertitudes géopolitiques qui ont des conséquences sur le coût des matières, de leurs acheminements et de l'énergie
- Poids de la dette publique : quelle trajectoire sera envisagée pour le redressement des finances publiques ?
- Suppression de la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) compensée par l'attribution d'une fraction de la TVA

Un contexte local qui fige la capacité à agir

- Saint-Lô Agglo dispose de **charges de structure rigides**
- Saint-Lô Agglo a **des contributions statutaires obligatoires très importantes : + de 10 M€**
 - Contribution au Point Fort Environnement (7,2M€)
 - Contribution au Pôle hippique (130 000€)
 - Contribution au SDIS (2.8M€)
 - Contribution à Manche Numérique sur le déploiement de la fibre optique (540 000€)

LES FAITS MARQUANTS DU BUDGET 2024

- **Pas d'augmentation des taux d'imposition**
- **Passage à la nomenclature budgétaire M57**
- **Recette exceptionnelle de la vente de l'ancien siège à 1 447 369 €**
- **Questionnement sur la poursuite de certaines politiques publiques** : le projet alimentaire territorial (PAT)

LE BUDGET PRINCIPAL 2024 EN CHIFFRES

Le budget principal s'équilibre pour

53.1 M€ en fonctionnement

18.1 M€ en investissement

Pas de hausse des taux d'imposition

FAITS MARQUANTS DES POLITIQUES PUBLIQUES

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- Approbation du PLUi et RLPi
- Travaux de révision du SCOT

HABITAT ET FONCIER

- Poursuite des actions OPAH et PLH

SPORTS

- Actions en lien avec Terre de jeux 2024
- Investissements importants dans les équipements sportifs :
 - Centre sportif F Beaufils (1.1M€)
 - Piste d'athlétisme (950 000€)
 - Rénovation gymnase Guilbert (458 000€)
 - Bassins Graignes et St Amand (450 000€)
 - Vestiaires stade Cerisy-la-Forêt (250 000€)

PETITE ENFANCE

- Début des travaux de la crèche sur l'Aurore
- Poursuivre le travail mené sur la politique petite enfance (socialisation, inclusion, prévention, développement des jeunes enfants, accompagnement des familles)

ENFANCE

- Développer l'offre de séjours en été
- Dispositif BAFA tutoré
- Développer les téléservices
- Modernisation des locaux à Agneaux

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Rénovation de la zone d'activités économiques de la Croix carrée à Agneaux
- L'ouverture de la pépinière ATELIER21

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- 1^{ère} dotation budgétaire du projet CAMPUS2025 (250 000€)

TOURISME ET PROMOTION DU TERRITOIRE

- 80ème anniversaire de la Libération

INVESTISSEMENT (18.1M€)

Les dépenses d'investissement se décomposent en partie de :

- 1.6M€ d'emprunts et dettes
- 1.8M€ d'immobilisations incorporelles (frais d'études, licences logiciels, boucle Manche numérique...)
- 2.8M€ de subventions d'équipement (OPAH, aide aux commerces et à l'artisanat, contribution Pôle hippique, contribution à la fibre optique, contrat agglomunes...)



- 1.5M€ d'immobilisations corporelles (matériels, mobiliers, réserves foncières, achat véhicules, renouvellement matériel sportif...)
- 9.3M€ d'immobilisations en cours avec entre autres le financement de :
 - Fin de travaux de centre sportif F Beaufils : 1.1M€
 - Réaménagement de la zone d'activités de la croix carrée 2.4M€
 - Début des travaux de la maison de la petite enfance à l'Aurore : 988 000€
 - Travaux dans les bassins de Saint-Amand et Graignes : 450 000€
 - Toiture gymnase Guilbert : 458 000€
 - Eaux pluviales : 550 000€
 - Travaux de lutte contre le ruissellement : 450 000€
 - Continuité écologique : 500 000€
 - Restauration de l'Elle : 300 000€
 - Travaux dans la TourAgglo : 250 000€
 - Vestiaires Cerisy-la-Forêt : 250 000€
 - Travaux dans les bâtiments sportifs : 229 500€
 - Amélioration des chaufferies : 211 550€
 - Plantations bocagères : 165 000€
 - ...
- 700 000€ : autres immobilisations financières

FONCTIONNEMENT (53.1M€)

- **Les charges à caractère général** sont maîtrisées et représentent 9.3 M€
- **Les charges de personnel** sont en légère évolution et s'élèvent à 17.3M€ (évolution règlementaire + 5 points au 1^{er} janvier 2024, hausse du titre restaurant, attribution de points d'indice en janvier 2024...)
- **Atténuations de produits : 12.4M€**
- **Autres charges de gestion courante** : ce chapitre à 7.2M€ montre une baisse apparente liée à la recette exceptionnelle du SDEM :
 - légère hausse de la contribution au SDIS (+77 883€),
 - baisse de la dotation budgétaire pour financer le déficit des budgets annexes
- **Charges financières : 476 000€ (+ 59 453€)**
- **Recette exceptionnelle de la vente du siège : 1.4M€**
- **Produit exceptionnel du SDEM : 800 000€**
- **Compensation de la fin de la CVAE par une fraction de TVA à hauteur de 10.6M€**
- **1^{ère} perception de la taxe GEMAPI : 400 000€**

LES BUDGETS ANNEXES 2024 EN CHIFFRES

Il existe 12 budgets annexes.

4 sont financièrement autonomes

1. Budget annexe transports

Ce budget s'équilibre avec

- 7.5 M€ en fonctionnement
- 832 600€ en investissement



Faits marquants 2024

- Aménagements cyclables 486 500€
- SLAM Bus et TAD : 2.4M€

2. Budget annexe eau potable

Ce budget s'équilibre avec

- 7 M€ en fonctionnement
- 7.8 M€ en investissement

Faits marquants 2024

- Nouveaux modes de gestion pour 2025
- Convergence des tarifs de l'eau
- Sécurisation des sites de production de distribution d'eau
- Schéma directeur de l'eau en cours

3. Budget annexe assainissement

Ce budget s'équilibre avec

- 4.8 M€ en fonctionnement
- 6.7 M€ en investissement

Faits marquants 2024

- Nouveaux modes de gestion pour 2025
- Convergence des tarifs de l'assainissement
- 8 schémas directeurs d'assainissement en cours

4. Budget annexe redevance incitative

Ce budget s'équilibre avec

- 12.1 M€ en fonctionnement
- 1 M€ en investissement

Faits marquants 2024

- Poursuite déploiement des points d'apport volontaire
- Contribution au Point Fort Environnement

Les autres budgets annexes

5. Budget annexe opérations immobilières (bâtiments et ateliers relais aux entreprises)

Ce budget s'équilibre avec

- 1.1 M€ en fonctionnement
- 688 800€ en investissement

6. Budget annexe Pépinières Atelier21

Ce budget s'équilibre avec

- 102 940 M€ en fonctionnement
- 620 000€ en investissement

7. Budget annexe FJT Carentan



Ce budget s'équilibre avec

- 240 590€ en fonctionnement
- 12 000€ en investissement

8. Budget annexe panneaux photovoltaïques

Ce budget s'équilibre avec

- 41 600€ en fonctionnement
- 18 600€ en investissement

9. Budget annexe Centre aquatique

Ce budget s'équilibre avec

- 2.5 M€ en fonctionnement
- 971 250€ en investissement

10. Budget annexe FJT Espace Rabelais

Ce budget s'équilibre avec

- 1.8 M€ en fonctionnement
- 174 300€ en investissement

11. Budget annexe Pôle Agglo21

Ce budget s'équilibre avec

- 441 710€ en fonctionnement
- 165 200€ en investissement

12. Budget annexe Zones d'activités

Le budget s'équilibre avec

- 17.4 M€ en fonctionnement
- 15.7 M€ en investissement

Contact presse Saint-Lô Agglo :

Cécile Fournier

06 82 05 23 51 / 02 14 16 30 22

cecile.fournier@saint-lo-agglo.fr

[\[Espace presse\]](#) saint-lo-agglo.fr    